

Voyage au bout du monde

Partez avec une



Trouver la bonne assurance au bon prix n'est pas chose aisée. **Le Revenu** compare quatre formules pour partir cet été en toute sérénité.

Selon le dernier baromètre de l'institut Ipsos pour Europ Assistance, **69 % des Français comptent partir en vacances cet été.** Un record depuis 2012.

Malheureusement, pour certains, les vacances apporteront aussi leur lot de tracasseries : vol de bagages, panne de voiture... et surtout problèmes de santé. Pour partir l'esprit tranquille, il est indispensable, notamment pour quelques destinations lointaines, d'être bien couvert

puisque les répercussions financières peuvent être lourdes : 28 000 euros pour un rapatriement sanitaire vers la France depuis Malaga et même 55 000 euros depuis la Chine, jusqu'à 13 000 euros pour une journée d'hospitalisation aux États-Unis et près de 50 000 euros pour un passage aux urgences.

Si vous faites partie des neuf Français sur dix titulaires d'une carte bancaire, vous profitez d'un premier niveau de

Comparaison entre deux contrats d'assurance voyage et deux cartes

EVASIO TEMPORAIRE (EUROP ASSISTANCE)

• Tarif	215 €
• Frais médicaux (franchise)	300 000 € (30 €)
• Frais de transport (rapatriement médical, transport du corps)	Frais réels
• Capital décès (franchise)	50 000 € (10%)
• Capital invalidité (franchise)	50 000 € (10%)
• Assurance responsabilité civile vie privée : dommages corporels (franchise) / matériels (franchise)	4 000 000 € / 750 000 €
• Avance d'argent en cas de vol des moyens de paiement	500 €
• Assurance bagages (franchise)	3 000 € (50 € pour dommages aux valises)
• Assurance annulation (franchise)	8 000 € par personne, limitée à 35 000 € par événement

Contrat complet et protecteur qui induit un tarif plus élevé. Frais médicaux bien couverts, comme l'assurance sur les bagages (3 000 €) ou encore l'assurance annulation (35 000 € par événement).

ROUTARD ASSURANCE (AVI INTERNATIONAL)

• Tarif	52 €
• Frais médicaux (franchise)	300 000 €
• Frais de transport (rapatriement médical, transport du corps)	Frais réels
• Capital décès (franchise)	15 000 €
• Capital invalidité (franchise)	jusqu'à 75 000 €
• Assurance responsabilité civile vie privée : dommages corporels (franchise) / matériels (franchise)	750 000 € / 450 000 €
• Avance d'argent en cas de vol des moyens de paiement	1 000 €
• Assurance bagages (franchise)	2 000 €
• Assurance annulation (franchise)	non garantie

Tarif très accessible. Aucune franchise. Les frais médicaux sont bien couverts, jusqu'à 300 000 € à travers le monde. Dommage que le contrat ne prévoise pas d'assurance annulation.

bonne assurance

garanties (à condition d'avoir réglé par carte bancaire). Vigilance toutefois car **les exclusions sont nombreuses, les franchises élevées**, les plafonds de remboursement bas et la couverture s'éteint automatiquement après quarante-deux jours. À titre d'exemple, les cartes bancaires classiques vous permettent de bénéficier d'une couverture des frais médicaux jusqu'à 11 000 euros. Un premier pas toutefois très insuffisant comparé au coût astronomique de ce type de frais dans certains pays.

Même les **cartes bancaires haut de gamme**, Visa Premier ou Gold Mastercard, factu-

rées autour de 120 euros par an, ne suffisent pas toujours. Par exemple, la garantie en cas de perte, de vol ou de détérioration des bagages ne couvre pas grand-chose en raison du faible plafond de remboursement (800 ou 850 euros), auquel il faut soustraire une franchise de 70 euros. En revanche, le plafond pour **frais médicaux atteint 155 000 euros par bénéficiaire et par an**. Un très bon point. En fin de compte, une carte bancaire haut de gamme est déjà très compétitive, y compris pour votre famille. **La compléter par un contrat spécifique** qui vous apporte des garanties com-

plémentaires peut néanmoins se révéler judicieux.

Couvrir des besoins bien spécifiques

Les assureurs proposent majoritairement des formules comprenant, en plus de l'assistance qui est la base du contrat, **de nombreuses garanties d'assurance qui vous indemnisent a posteriori** pour des dommages subis.

Différentes formules sont à votre disposition: annuelle, pour un long séjour... Avant de souscrire, **vérifiez que les exclusions** touchant, par exemple, certains pays ou certaines pratiques sportives

ne vous concernent pas. Pour des destinations comme les États-Unis ou le Canada, vérifiez la couverture des frais médicaux (300 000 euros chez AVI et Europ Assistance).

Autre critère fondamental: **le plafond de l'assurance responsabilité civile-vie privée** pour les dommages que vous pourriez causer à des tiers. Il se monte par exemple à 4 millions d'euros pour les dommages corporels avec le contrat Evasio temporaire d'Europ Assistance. Attention au plafond de remboursement de vos bagages en cas de perte, de vol ou de détérioration et aux conditions de l'assurance annulation. Pour les tarifs, **comptez entre 2 à 5 % du prix du voyage**. Mais choisissez surtout une couverture qui correspond bien à vos besoins. ■ **HENRI RÉAU**

bancaires haut de gamme (pour deux semaines en Chine à 4000 euros)

CARTE GOLD MASTERCARD

• Tarif	Environ 120 € par an
• Frais médicaux (franchise)	155 000 € (varie selon la banque)
• Frais de transport (rapatriement médical, transport du corps)	Jusqu'à 155 000 €
• Capital décès (franchise)	Varie selon la banque émettrice
• Capital invalidité (franchise)	Jusqu'à 310 000 €
• Assurance responsabilité civile vie privée: dommages corporels (franchise) / matériels (franchise)	jusqu'à 2 000 000 € / selon la banque
• Avance d'argent en cas de vol des moyens de paiement	2 000 €
• Assurance bagages (franchise)	800 à 850 € (varie selon la banque)
• Assurance annulation (franchise)	5 000 € par personne

Prestations globalement très satisfaisantes. Mastercard émet une offre standard. Les banques ajustent leurs propositions d'assistance et d'assurance à leur clientèle.

CARTE VISA PREMIER (AXA, MONDIAL ASSISTANCE)

• Tarif	Environ 120 € par an
• Frais médicaux (franchise)	155 000 € (55 €)
• Frais de transport (rapatriement médical, transport du corps)	Frais réels
• Capital décès (franchise)	Jusqu'à 310 000 €
• Capital invalidité (franchise)	Jusqu'à 310 000 €
• Assurance responsabilité civile vie privée: dommages corporels (franchise) / matériels (franchise)	1 525 000 € / 1 525 000 €
• Avance d'argent en cas de vol des moyens de paiement	2 000 €
• Assurance bagages (franchise)	800 € (70 €)
• Assurance annulation (franchise)	5 000 € par personne

Garanties très proches entre Visa Premier et Gold Mastercard. Couvertures suffisantes pour la majorité des voyages à l'étranger qui ne dépassent pas 90 jours.